**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 37 (1991)

**Heft:** 30-31

Rubrik: Économie

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Accord entre SMH et VW.



La SMH (Société Suisse de Microélectronique et d'Horlogerie) s'associe au groupe allemand Volkswagen pour produire d'ici 3 ou 4 ans une voiture écologique : la "Swatch-Volkswagen".

n n'y croyait plus, depuis le temps que l'on en parlait, de cette "swatchmobile". On en parlait, mais rien ne semblait se faire. Or, ce jeudi 7 juillet 1991, Nicolas Hayek prouvait que son idée d'une voiture "écolo" n'était pas si farfelue que cela, puisqu'il a su convaincre un géant de l'automobile et qu'il signait un accord avec Volkswagen. Après avoir été en pourparler avec plusieurs grands constructeurs européens, c'est donc avec Volkswagen que sera étudiée, dans un premier temps, la faisabilité d'une telle voiture, puis sera lancée la construction, si tout va bien. La Swatch-Volkswagen sera un petit véhicule de deux places, fabriqué dans un nouveau matériau "miracle" (on en ignore tout encore), qui ne pèsera pas plus de 500 kilos, roulera à l'électricité, et devrait permettre de rouler 200 kilomètres sans recharger les batteries, qu'il suffira de brancher sur le secteur, chez soi ou dans la rue. Grande différence avec les voitures électriques existant déjà, sa rapidité : voiture de ville, elle devra être capable d'avoir une vitesse de

pointe de 100 km/h. De plus, la production faite en alliance avec un grand groupe industriel devrait permettre de concevoir une production automatisée : réduction des coûts de fabrication, vente à bon marché pour faire de cette petite voiture révolutionnaire un moyen de locomotion populaire. Dans l'aventure, la SMH et Volkswagen investissent chacun 7 millions de frs.s. dans le capital de départ. Ils ont fondé une société mixte, basée en Suisse, qui emploiera quelque 40 personnes venues de Suisse et d'Allemagne. Qu'apporte SMH à Volkswagen ? Avec sa célèbre Swatch, la SMH vend plus qu'une montre. Elle possède en effet une image positive dans le monde entier. Sans oublier, argument décisif pour Volkswagen, un savoir-faire précieux dans le domaine des composants électroniques. Or, pour concevoir et réaliser une voiture électrique, ce savoir-faire est nécessaire. Le nouveau pari de Nicolas Hayek: prouver que si l'on peut assembler à bon compte en Europe une montre telle que la Swatch, malgré des coûts salariaux élevés, on peut faire la même chose avec une voiture. Dont acte.

Une usine de la SMH sur la corde raide : **EM Microelectronic-Marin licencie** 

ix-neuf employés de l'entreprise EM Microelectronic SA de Marin, appartenant au groupe SMH de Nicolas Hayek, ont été licenciés à la fin juin. Au début du mois, plus de la moitié des 330 ouvriers de l'entreprise avaient été mis au chômage partiel (20% en moyenne). Par ailleurs, en mai, la restructuration de l'un des départements de l'usine avait déjà été suivie de deux licenciements. mesures ont été prises en raison de la baisse du volume des commandes adressées à EM-Microelectronic, une entreprise de pointe du groupe SMH, spécialisée dans la fabrication de "puces" électroniques. "C'est la part non horlogère de notre production qui a surtout marqué le pas", commente Mougahed Darwish, directeur de l'entreprise. Si la situation ne s'améliore pas avant quelques mois, une vingtaine de personnes pourraient être mises au "chômage partiel à 100%" dès le début du mois de septembre. La FTMH a d'ores et déjà entamé des négociations avec la direction de l'entreprise en vue du reclassement des employés touchés par ces mesures.

### Brèves ...

Feu vert : la Commission Fédérale des banques a accordé des licences bancaires à deux institutions financières japonaises présentes sur le marché suisse. Dès l'automne, Yasuda Trust and Banking et Okasan Securities, installées à Zurich, seront donc transformées en banques. A ce moment-là, 21 des 42 institutions financières japonaises présentes sur le marché suisse

### **ECONOMIE**

auront recu leur licence bancaire depuis que les autorités suisses ont décidé de modifier la législation et d'accorder aux banques suisses et étrangères le même traitement.

- Nestlé: au cours du premier semestre 91, le groupe Nestlé a réalisé un chiffre d'affaires de 23,2 milliards de frs.s., soit plus de 2 % que l'an passé à la même période. En volume, l'augmentation des ventes a été de 4,5%. Pour la fin de l'année, la firme veveysanne s'attend à une croissance relative du chiffre d'affaires plus accentuée encore ainsi qu'à une augmentation du bénéfice net.
- Oerlikon-Contraves : Dans le cadre de la restructuration de son secteur militaire - depuis la mi-juillet son secteur a été divisé en 5 unités autonomes regroupés dans le groupe Oerlikon-Contraves -, 500 postes vont être supprimés et une grande partie de la production militaire sera transférée en Italie.
- Optimisme de rigueur : l'expansion économique que connaît la Suisse depuis 1982 devrait décélerer en 1991, puis reprendre en 1992, estime l'OCDE dans son rapport trimestriel de juillet. Selon l'organisation internationale, l'économie suisse devrait souffrir d'une accélération de la hausse des salaires et de la montée du chômage qui, stabilisé aux alentours de 0,6 % en 1990, a atteint 1,1 % en avril 1991.
- Record : En une année, le taux d'inflation de la Ville de Zurich s'est inscrit à la fin juin à 7,4 %. C'est le plus haut niveau atteint depuis 1981.
- Contrat pour ABB : la Communauté urbaine de Strasbourg a choisi de confier au groupe italo-suisse Socimi, à Milan (dans lequel Asea Brown Bovery est majoritaire), la construction du matériel roulant de son tramway. La mise en service du tram est prévue pour

septembre 1994. Le contrat, d'un montant global de 370 millions de ff., comprend la fourniture de 27 rames.

- Tornos Bechler en bourse : Tornos Bechler SA, spécialisé dans la construction de tours automatiques, à Moutier, sera introduit en Bourse, à Zurich, dès cet automne. L'entreprise a réalisé en 1990 un chiffre d'affaires consolidé de quelque 201 millions de frs.s. et une marge brute d'auto-financement de 30 millions. La maison-mère de Moutier a dégagé un chiffre d'affaires de 165 millions et une marge brute de 28 millions de frs.s.
- Plus que trois : depuis le 1er juillet 1991, les transactions officielles de titres cotés sont concentrés aux bourses de Zurich, Genève et Bâle. L'admission des titres à la cote est centralisée désormais par un seul organisme, l'Instance Suisse d'Admission.

Nom/Prénom

### Conseils

en partages d'héritages selon le droit suisse : inventaire, plan financier, contrat de partage d'héritage, procurations, impôts, droit des sociétés

Treuhand Sven Müller



Birkenrain 4 Hombrechtikon-Zürich

## Grille de Petites Annonces réservée à nos Lecteurs.

Le Messager Suisse offre un service intéressant, celui des Petites Annonces. Chaque abonné bénéficiera pendant toute l'année d'une réduction de 10% sur les annonces de particulier.

Ac	resse		Iel.	
Co	de postal Ville		Pays	
Mon texte				
au-de	là, la ligne supplémentaire	: FF 40,-		
Tarif	L'annonce en gras +30 FF Domiciliation +80 FF	FF FF	Règlement libellé à l'ordre de la F.S.S.PM.S.:  chèque bancaire C.C.P.	
	Ligne supp. +40 FF Remise	FF	Formulaire à envoyer à : Le Messager Suisse	
	aux abonnés -10%  Prix de votre annonce	FF FF	10, rue des Messageries F-75010 Paris	

Prix de votre annonce